



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 8 décembre 2008**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 décembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 décembre 2008

**Signature de la convention de Gestion Urbaine de Proximité**

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

**Secrétaire de séance :** M. Gérard ZABATTA -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Chantal BARRE donne pouvoir à Josiane METAYER –  
Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU –  
Geneviève RIZZI donne pouvoir à Geneviève GAILLARD –  
Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD –  
Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA -

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Nathalie BEGUIER -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 8 décembre 2008**

DELIBERATION D20080504

**ORU**

**Signature de la convention de Gestion Urbaine de Proximité**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort et ses partenaires ont signé la convention partenariale relative au Projet de Rénovation Urbaine et Sociale le 10 mai 2007. Des chartes annexes, signées en décembre 2007, viennent compléter cette convention qui concernent pour l'une, l'insertion des habitants des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et pour l'autre, le relogement des familles concernées par les démolitions.

La convention de Gestion Urbaine de Proximité est une thématique complémentaire à la convention ANRU. Elle prend le relais de la précédente convention signée le 1<sup>er</sup> mars 2002 entre l'Etat, l'OPAC Sud Deux-Sèvres et la Ville de Niort et échu au 31 décembre 2006.

La Convention présente les dispositions prises localement pour améliorer le cadre de vie des habitants du Clou Bouchet et de la Tour Chabot par une gestion concertée et territorialisée des différents intervenants. Elle complète le programme des opérations de rénovation urbaine par des actions de proximité et d'accompagnement du projet.

Les thématiques suivantes sont concernées :

- La gestion des déchets
- L'entretien et la gestion des espaces
- La tranquillité des habitants et la sécurisation des bâtiments
- Les actions en faveur des jeunes
- La signalétique et l'accompagnement des phases chantier
- L'implication des habitants
- Les déplacements

L'élaboration collective de ce document a été soumise à l'approbation des partenaires institutionnels et financiers.

Afin de concrétiser et rendre opérationnelle la convention de Gestion Urbaine de Proximité,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention de Gestion Urbaine de Proximité avec le Préfet du département des Deux-Sèvres, la CAN, le Conseil Général et le CCAS.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Josiane METAYER**